

ATTENTION !

Cette notice ne contient que les informations les plus importantes. Vous trouverez de plus amples informations sur notre page d'accueil : www.vz-bw.de/beratung ou dans nos guides. Dans certains cas, nous recommandons une consultation personnelle.

BARRIERES LINGUISTIQUES

Information importante à l'attention des demandeurs d'asile et des personnes tolérées notamment : pour des raisons juridiques, notre conseil juridique ne peut être dispensé qu'en langue allemande afin d'éviter tout malentendu. Par conséquent, les personnes qui nous consultent doivent impérativement avoir une maîtrise suffisante de la langue allemande ou être accompagnées d'un traducteur majeur.

NOTRE OFFRE

À leur arrivée en Allemagne, les réfugiés, qui sont aussi des consommateurs, sont confrontés à une multitude de problèmes et de questions. En cas de malentendus entre les réfugiés et les entreprises, les bénévoles qui aident les réfugiés sont souvent les premiers interlocuteurs. C'est pourquoi la centrale des consommateurs informe et soutient les bénévoles et les réfugiés à travers différentes initiatives :

- Information et formation d'accompagnants professionnels et bénévoles pour réfugiés
- Informations en ligne pour les réfugiés, disponibles en plusieurs langues dont notamment l'arabe, l'anglais et le farsi.
- Informations générales sur les questions de consommation pour les bénévoles dans nos centres de conseils.
- Stands d'information

Des informations complémentaires sur les principales questions de consommation destinées aux réfugiés et aux bénévoles sont disponibles sur le site :

www.vz-bw.de/fluechtlingshilfe

PROJET «AIDE AUX REFUGIES»

Les collaborateurs du projet «Aide aux réfugiés» peuvent être contactés directement à l'adresse e-mail suivante :

fluechtlingshilfe@vz-bw.de

Écrivez-nous si vous avez des questions générales sur la protection des consommateurs en rapport avec les réfugiés, si vous rencontrez des problèmes liés à la consommation en rapport avec des réfugiés ou encore si vous voulez nous signaler des pratiques malhonnêtes ou d'autres problèmes.

CONTACT TELEPHONIQUE (RDV ET INFO)

En cas de problèmes concrets liés à la consommation, nous vous proposons également une information et un conseil personnels.

Prise de rendez-vous : **(0711) 66 91 10**

du lundi au jeudi de 10h à 18h et le vendredi de 10h à 14h.

Liste des centres de conseil :

www.vz-bw.de/beratung-vor-ort

Notre guide des assurances («Richtig versichert») vous aide à choisir la couverture d'assurance qui vous convient et à éviter les assurances inutiles et superflues (184 pages, livre papier 16,90 € / plus frais d'envoi, E-Book 13,99 € : prix TTC) : www.vz-bw.de/ratgeber

verbraucherzentrale
Baden-Württemberg

verbraucherzentrale
Baden-Württemberg

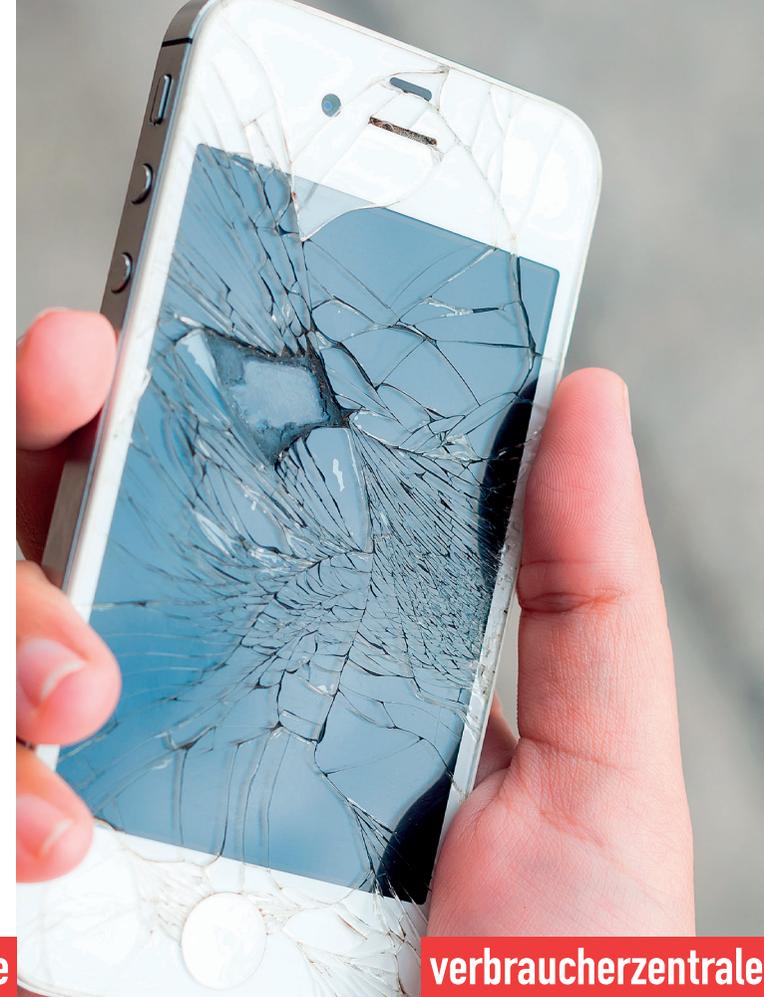
MENTIONS LEGALES

Verbraucherzentrale Baden-Württemberg e.V.
Paulinenstraße 47 | 70178 Stuttgart
Tél. (07 11) 66 91 10 | Fax (07 11) 66 91 50
info@vz-bw.de | www.vz-bw.de

Photo de couverture : T.Dallas / Shutterstock

Soutenu par le Ministère des affaires rurales et de la protection des consommateurs du Bade-Wurtemberg

Version : novembre 2016



LES ASSURANCES EXPLIQUEES SIMPLEMENT

Responsabilité civile privée et assurance maladie

LES ASSURANCES EXPLIQUÉES SIMPLEMENT

RESPONSABILITE CIVILE PRIVEE ET ASSURANCE MALADIE

En Allemagne, il est possible de s'assurer contre une multitude de dommages. Mais quelle assurance est indispensable et qui peut me conseiller correctement à ce sujet ? En effet, il convient d'être prudent : un contrat est un engagement qui ne doit pas se prendre dans la précipitation.

L'**assurance maladie** et l'**assurance responsabilité civile privée** sont particulièrement importantes. En fonction de votre statut de résident et de votre hébergement, il se peut que vous soyez assuré par l'État ou qu'il existe des offres, telles que les assurances collectives, proposées par la ville ou la commune. Par conséquent, avant la conclusion d'un contrat d'assurance vérifiez si vous n'êtes pas déjà couvert.

...❖ QUE SIGNIFIE RESPONSABILITE CIVILE ?

Selon les lois allemandes, vous devez indemniser les dommages que vous occasionnez aux autres. C'est ce qu'on appelle la responsabilité civile, en d'autres termes, vous êtes responsable du dommage occasionné.

...❖ DOIS-JE INDEMNISER TOUS LES DOMMAGES, DANS TOUS LES CAS ?

Non. Vous ne devez indemniser un dommage que si vous avez fait preuve de négligence. Dans ce cas vous êtes responsable du dommage. Si vous ne pouvez pas empêcher un dommage, vous ne devez pas non plus le payer.

Premier exemple : vous roulez avec un vélo et freinez trop tard. Vous heurtez une voiture et rayez la peinture. Vous devez payer ce dommage.

Deuxième exemple : un piéton occupé à consulter son smartphone heurte votre vélo sans faire attention. Le téléphone mobile tombe à terre et se casse. Vous ne devez pas payer ce dommage car vous ne l'avez pas causé.

...❖ QU'EST-CE QU'UNE ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE PRIVEE ?

Cette assurance paie les dommages que vous avez causés et pour lesquels vous êtes responsable. Dans le **premier exemple**, il s'agit des frais de réparation de la peinture.

L'assurance responsabilité civile privée vous aide aussi lorsque quelqu'un exige de votre part, sans motif, l'indemnisation d'un dommage. C'est ce qu'on appelle la «protection juridique».

Dans le **deuxième exemple**, le propriétaire du téléphone mobile réclame de l'argent pour un nouveau téléphone bien que vous ne lui deviez rien. L'assurance vous aide à vous défendre dans ce genre de situation. L'assurance s'occupe de la correspondance. Si vous avez besoin d'un avocat, l'assurance le paie.

...❖ L'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE PRIVEE EST-ELLE IMPORTANTE ?

L'assurance responsabilité civile privée est l'assurance privée la plus importante. Selon le droit allemand, vous êtes responsable sans limitation financière. L'exemple suivant illustre concrètement ce que cela signifie.

Troisième exemple : vous traversez la route. Vous ne regardez pas autour de vous. Pour vous éviter, un bus dévie de sa trajectoire, dérape et heurte un arbre. L'accident fait de nombreux blessés. Le bus ne peut plus être réparé. Sans assurance responsabilité civile privée, vous devriez payer vous-même l'intégralité du dommage. Cela peut revenir très cher. Dans les cas les plus graves, vous payerez toute votre vie.

...❖ QUI EST ASSURE ?

Dans le cas d'une assurance responsabilité civile familiale, toute la famille est assurée. Avec l'assurance responsabilité civile familiale, les enfants sont assurés jusqu'à la fin de leur première formation.

L'assurance responsabilité civile «célibataire» couvre des adultes de manière individuelle. Vous êtes célibataire lorsque vous n'êtes pas marié.

...❖ QUEL DOIT ETRE LE MONTANT DE LA SOMME D'ASSURANCE ?

La somme d'assurance est le montant maximal exigible après un dommage. La somme d'assurance doit s'élever au minimum 5 millions d'euros, plus si possible.

Dans le **troisième exemple**, l'assurance paierait donc jusqu'à 5 millions d'euros.

...❖ QUE COUTE L'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE PRIVEE ?

Une assurance de base offrant de bonnes conditions coûte entre 50 et 80 euros par an.

...❖ AI-JE BESOIN D'UNE ASSURANCE MALADIE ?

En Allemagne, l'assurance maladie est obligatoire pour toute personne résidant sur le territoire. Selon la loi sur le travail des demandeurs d'asile, les demandeurs d'asile ont le droit de bénéficier d'un traitement médical et dentaire adéquat en cas de maladies aiguës et d'états douloureux. Ceci inclut la dispensation de médicaments et de pansements ainsi que de tous autres soins en vue du rétablissement du malade ou de l'amélioration de son état. La prescription de prothèses dentaires s'effectue au cas par cas, sous réserve d'une nécessité médicale.